



Revue de presse

Pont-Sainte-Marie / **Juillet 2025**

Revue de presse

Sommaire

Banc des copains	Page 1
Kits de précarité menstruelle	Page 2
Fête de l'école	Page 3
Canicule : ouverture des écoles	Page 4
Stage multi sports	Page 5
Vacances scolaires	Page 6
Dispositif Édu Rénov	Page 7 à 8
Zone 30	Page 9
Fête Nationale	Page 10 à 11
Visite de l'Église	Page 12
Cinéma en plein air	Page 13
Arbres Remarquables	Page 14
Outil en Main	Page 15
Twirling Bâton	Page 16

Revue de presse Sommaire

Gymnastique Volontaire	Page 17
Droit de réponse	Page 18
Julien Chenut	Page 19
Actualités express	Page 20

Le banc des copains installé dans la cour de l'école

Banc des copains

Pont-Sainte-Marie. Le conseil municipal enfants a organisé une collecte de plastique et d'aluminium afin de financer la fabrication d'un banc spécial à l'école, le « banc des copains ». Ce dernier permet de lutter contre l'isolement.

Suite à leur projet de lutte contre le harcèlement et l'isolement, le conseil municipal enfants (CME) a inauguré le « banc des copains » ce jeudi 3 juillet. Ce banc, installé dans la cour de l'école élémentaire, permet aux enfants d'éviter l'isolement en s'asseyant dessus. Symbole de bienveillance, d'inclusion et d'entraide, il renforce un climat scolaire plus chaleureux et attentif aux autres. Pendant près de 7 mois, sensibilisant petits et grands et habitants à la protection de l'environnement, les jeunes conseillers ont mis en place une collecte de bouteilles en plastique (385 kg récoltés) et de canettes en aluminium (25 kg). Ainsi, plus de 80 % du financement du banc était assuré par la revalorisation des matériaux collectés.

Bientôt un deuxième banc

Pour la réalisation du banc, la société Labarletier s'avérait un partenaire de choix. Ce jeudi, Pierre Larbaletier, directeur général de l'entreprise, se joignait aux élus du conseil municipal enfants, aux adjointes au maire Cathy Plaquevent et Véronique Heuillard, aux conseillères Nicole Barbery et Marie-Cécile Jacques.



Le banc des copains permet aux élèves de signaler un besoin ou un manque d'échange.

Fort de ce premier succès, le CME lance un nouveau défi pour la prochaine année scolaire à savoir la construction d'un deuxième banc. La collecte se poursuit donc. Bouteilles en plastique (eau, soda – sauf vertes et rouges), non compactées, étiquetées, bouchon facultatif. Canettes en aluminium, non compressées. Plas-

tiques divers : gourdes de compote, pots-barquettes opaques de moins de 35 cm. Les points de collecte sont situés à la Maison de l'animation et de la culture, 10 avenue Michel-Berger ; Espace d'animation social et culturel, 1 rue Sarraill ; cour de l'école élémentaire Sarraill, 5 rue Général-Sarraill. ●



Kits de précarité menstruelle



Pont-Sainte-Marie

Des kits « Premières règles » distribués aux écolières de CM2



Des séances d'information menées par les enseignants et l'infirmière scolaire précèdent la distribution.

Comme à chaque fin d'année scolaire, les élèves filles de CM2 de l'école élémentaire ont reçu des kits « Premières règles », fournis par l'entreprise Ma Louloute. Soutenue par l'équipe éducative et

l'infirmière scolaire Karine Pelladez, cette initiative est portée par le pôle enseignement périscolaire animation (EPA). Cette démarche s'inscrit dans le programme éducatif dès le CM2 avec des séances

abordant les règles, le consentement, l'hygiène et la santé.

L'objectif de cette distribution est d'accompagner les jeunes filles dans cette étape importante qu'est l'arrivée des premières règles, un sujet parfois difficile à aborder dans certaines familles.

Égalité des chances

Avec ces kits contenant des protections hygiéniques, des supports pédagogiques expliquant les changements liés à la puberté, la Ville souhaite agir pour l'égalité des chances, la santé et le bien-être des élèves. ●



Fête de l'école

Pont-Sainte-Marie

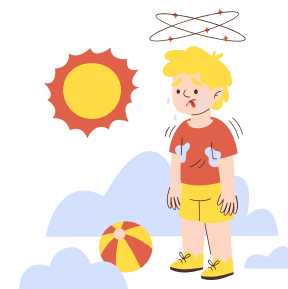
Les enfants ont assuré le spectacle pour la fête de l'école

Après la fête de l'école élémentaire la semaine précédente, vendredi soir, c'était au tour des élèves de la maternelle de présenter des chants et danses à leurs parents. Sans montrer la moindre timidité et nullement effarouchés par la foule, les enfants ont assuré le spectacle, heureux et fiers de montrer leur talent et leur adresse. Les applaudissements nourris du public conquis et bienveillant les récompensaient.

À l'issue du spectacle, place à la kermesse pour un moment festif partagé qui se terminait jusqu'en soirée grâce à la météo estivale. ●



Canicule : ouverture des écoles



Autour de Troyes, toutes les écoles restent ouvertes mardi 1^{er} juillet, mais...

Les municipalités de l'agglomération troyenne ne fermeront pas leurs écoles ce mardi. Elles proposeront des solutions de repli vers des salles climatisées pour les élèves dont les familles ne disposent d'aucune solution de garde.

Troyes a décidé de fermer ses écoles face à l'épisode caniculaire ce mardi 1^{er} juillet. Une décision historique pour un épisode de chaleur. Ce n'est pas le cas des autres communes de l'agglomération troyenne qui ouvriront leurs établissements scolaires. Pour cela, les mairies s'appuieront sur les salles climatisées, plus ou moins nombreuses, à leur disposition pour accueillir les élèves que les parents n'ont pas pu (ou voulu) garder à domicile. Pourquoi, à l'inverse de Troyes, ces communes n'ont-elles pas décidé de fermer les portes de leurs écoles ? Fermer un établissement scolaire n'est pas si simple (surtout la veille pour le lendemain) et ce n'est pas

une fin en soi. Si une municipalité prend cette décision, elle doit proposer une solution de repli satisfaisante ailleurs pour l'accueil des enfants, en vertu de la continuité du service public.

Pensez à désinscrire vos enfants de la cantine si vous ne les mettez pas à l'école.

« Il ne suffit pas de fermer les écoles, il faut proposer une solution adaptée aux enfants dont les parents n'ont pas de solution pour les faire garder », rappelle Catherine Ledouble, maire de Saint-André-les-Vergers. Pour Troyes, cette solution passe par un

regroupement des élèves à la médiathèque Jacques-Chirac ce mardi. Pour les communes de l'agglomération, cela se fera dans des salles adaptées au sein des groupes scolaires (cantine, centre de loisirs, etc.) ou à l'extérieur (salle des fêtes, bibliothèque).

Mettre les enfants à l'école, c'est parfois mieux qu'à la maison

Placer ses enfants à l'école demeure indispensable pour certaines familles. Même avec l'émergence du télétravail (quand son métier est compatible), tous les parents (parfois seuls) n'ont pas la possibilité de faire garder leurs enfants, même si bon nombre d'entre eux ont privilégié cette solution dès lundi, encouragés



par les établissements scolaires. Si de nombreuses écoles sont complètement obsolètes et inadaptées aux fortes chaleurs, certaines familles ne disposent pas non plus de logements isolés ou équipés pour traverser cet épisode caniculaire.

Dans ces conditions, des parents préfèrent envoyer leurs enfants à l'école plutôt que de les garder dans un appartement transformé en « bouilloire thermique ». L'école permet ainsi de réduire cette inégalité. Au moins en partie.

Stage multi sports



Les enfants de 8 à 12 ans ont pu tester différents sports.

Pont-Sainte-Marie Du sport à gogo pour les jeunes au stage d'été

En partenariat avec le service des sports de la commune de Pont-Sainte-Marie, la Ligue de l'enseignement et l'Usep, union sportive de l'enseignement du premier degré, ont organisé un stage multi-sports à destination des jeunes Maripontains âgés de 8 à 12 ans. Ainsi, durant quatre journées bien remplies, les participants se sont

initiés à une grande variété d'activités sportives connues et parfois méconnues : golf, circuit training, tchoukball, tir à l'arc, escalade, bowling, volley, rugby ou encore laser game ! Pour beaucoup, c'était l'occasion de se découvrir une nouvelle passion sportive à concrétiser à la rentrée en s'inscrivant dans un club. ●D.C.



Vacances scolaires



Pont-Sainte-Marie

Escapade nature pour les inscrits de l'espace jeunes

L'espace jeunes de Pont-Sainte-Marie a organisé une escapade nature à la base AEPA de Chappes, Association d'éducation populaire de l'Aube. Dès l'arrivée au camping en immersion avec la pleine nature, ils installaient les tentes dans la joie et la bonne humeur. Puis place aux activités nautiques !

Activités insolites

Les jeunes ont été répartis en deux groupes. Le premier a pris le large en kayak à la découverte de la rivière autrement. Guidé par Maximilien, guide nature, le second s'est lancé dans une balade à la rencontre des plantes comestibles, des insectes et des oiseaux. La baignade sous contrôle des quatre adultes accompagnateurs, dont trois parents, a permis de se rafraîchir et de s'amuser.



Il fallait beaucoup de concentration et d'agilité pour manœuvrer les kayaks.

Avant le repas du soir, Aurélie Serkiz, des Histoires d'Aurélie, est venue conter des histoires pleines de moralité. Un bon moment de réflexion et de plaisir. La journée s'est terminée par un barbecue convivial, suivi d'une veillée en plein air. La nuit atypique en tente sous les étoiles les ra-

vissait.

Le lendemain matin, après un petit-déjeuner appétissant à base de crêpes, le groupe des 17 enfants participait à une activité originale et rafraîchissante avec une « rand'eau » les pieds dans l'eau pour explorer la nature autrement. ●D.C.

Dispositif ÉduRénov

Maternelle Jaurès : un soutien bienvenu à sa rénovation énergétique

Pont-Sainte-Marie. La Ville a signé, mercredi, son adhésion au dispositif EduRénov. Un soutien qui tombe à pic alors que s'annonce le lancement de la première tranche d'un vaste programme de rénovation énergétique de ses bâtiments scolaires.



Menuiseries, isolation, ventilation... le premier chantier de rénovation concernera la maternelle Jaurès. Début des travaux fin 2025. **ADS Architecture, Da Rosa Sébastien**

**Sylvie
Gabriot**
Journaliste

Alors que la canicule a perturbé la fin de l'année scolaire, la rénovation des bâtiments scolaires s'avère une préoccupation pour la plupart des collectivités, dont la Ville de Pont-Sainte-Marie. La rénovation de la maternelle Jaurès (conçue par le cabinet ADS Architecture - Da Rosa Sébastien), engagée d'ici la fin de l'année 2025, sera le premier chantier en la matière.

8 écoles sur 10 à rénover
Une opération onéreuse pour la-

quelle la commune va recevoir, via la signature d'une convention mercredi 9 juillet, l'appui de la Banque des territoires à travers le programme EduRénov. L'enjeu est de taille. En France, 53 000 bâtiments sont concernés et huit écoles sur dix doivent être rénovées. Il s'agit souvent de bâtiments anciens, énergivores et très mal isolés. « On sait que 1,3 million d'élèves seront exposés à des températures de plus de 35 degrés en classe d'ici 2030. Le récent épisode de canicule illustre bien cette problématique », rappelle Vanessa Cordoba, directrice territoriale Aube, Haute-Marne et Meuse de la Banque des territoires. À noter aussi que 62 % des bâtiments sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants qui n'ont pas forcément de gros budgets.

« L'un des enjeux principaux des six prochaines années »

Pour la Ville, le budget de ce premier chantier s'élève à près d'un million d'euros (études comprises). Les appels d'offres sont engagés et les résultats seront dévoilés en septembre pour un début des travaux en fin d'année ou début 2026. La livraison est programmée pour la rentrée scolaire 2026-2027.

La convention représente un coup de pouce bienvenu pour la commune maripontaine qui bénéficiera d'un prêt à taux bonifié. « Les taux d'intérêt remontent et ce dispositif nous permet d'emprunter dans de bonnes conditions, peut-être

même d'emprunter plus et d'aller plus vite dans la rénovation des autres bâtiments », abonde le maire Pascal Landréat.

« Ce dispositif nous permet d'emprunter dans de bonnes conditions, peut-être même d'emprunter plus et d'aller plus vite dans la rénovation des autres bâtiments. »

Pascal Landréat,
maire

Le chantier de l'école maternelle Jaurès servira ainsi de bâtiment pilote avant de poursuivre le programme de rénovation sachant que sept autres bâtiments sont concernés. « Une fois que nous aurons validé la pertinence de ces travaux, nous pourrions réfléchir au choix des prochains bâtiments sur lesquels on pourra intervenir. On s'engage sur du long terme. Ce sera l'un des enjeux principaux des six prochaines années. » ●

Pont-Sainte-Marie adhère au programme EduRénov pour réhabiliter ses écoles



Diffusion le 12-07-25 | Économie

Pont-Sainte-Marie rejoint le programme EduRénov. La signature officielle de l'adhésion a eu lieu le mercredi 9 juillet. Porté par la Banque des Territoires, ce programme vise à accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments scolaires en leur permettant d'obtenir un taux de prêt bonifié.

"C'est un enjeu majeur, on a pu le constater à l'occasion de la récente canicule. On estime que 1,3 million d'élèves seront touchés par des températures de plus de 35 degrés dans les classes à horizon 2030. 8 bâtiments sur 10 doivent être rénovés et les établissements scolaires accueillent quotidiennement 20 millions d'utilisateurs. Donc près d'un tiers de la population française est concernée", précise Vanessa Cordoba, directrice territoriale de la banque des territoires dans l'Aube.

Etudes diagnostiques et financement des travaux, le programme s'adresse à des collectivités dont les projets sont ambitieux et donc coûteux. Dans le cas de Pont-Sainte-Marie, le projet commencera par la restructuration d'un bâtiment de l'école maternelle Jean Jaurès. Construite dans les années 1960-1970, elle n'est plus adaptée aux besoins actuels.

Les travaux qui devraient débuter d'ici la fin de l'année permettront d'améliorer les performances thermiques et donc de garantir un meilleur confort aux élèves et leurs professeurs. *"Nous avons depuis quelques années cette volonté d'agir sur les groupes scolaires. Au départ, la première préoccupation, c'était de faire des économies d'énergie l'hiver. Mais en définitive, on se rend compte avec l'évolution du climat, que c'est surtout en été que nous avons des problèmes. Nos salles de classes deviennent très vite difficiles à occuper dans la mesure où il peut y faire plus de 30 degrés. C'est une situation compliquée pour les enseignants et pour les élèves",* indique Pascal Landréat, maire de Pont-Saint-Marie.

L'école maternelle ne sera pas la seule concernée par ce programme. Pont-Sainte-Marie se lance dans un projet de longue durée puisque les différents établissements scolaires de la ville seront peu à peu réhabilités.

Dispositif EduRénov

La vitesse est réduite à 30 km/h dans plusieurs rues

Pont-Sainte-Marie. La vitesse dans les rues Narcisse-Hautelin, des Mazées, de la Roseraie, Lemasson et le quartier des Oiseaux a été réduite à 30 km/h. D'autres aménagements doivent également permettre de sécuriser la circulation.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la circulation, tout en assurant la sécurité des piétons, cyclistes et riverains, la Ville de Pont-Sainte-Marie a décidé d'étendre le périmètre des rues dont la vitesse est limitée à 30 km/h. Il s'agit des rues Narcisse-Hautelin, des Mazées, de la Roseraie, Lemasson et le quartier des Oiseaux. La pose des panneaux de signalisation et la prise d'arrêtés municipaux ont entériné cette décision. La police municipale mutualisée a d'ores et déjà prévu des contrôles routiers réguliers afin de faire respecter cette nouvelle réglementation.

Places matérialisées

La Ville ne se contente pas de limiter la vitesse à 30 km/h. D'autres aménagements sont effectués en ce début d'été. Les premiers ont débuté par la rue Narcisse-Hautelin. Après une phase de concertation avec les habitants, des travaux de signalisation ont été réalisés par la société Zebra Signalisations afin, là encore, de réduire la vitesse. Désormais, 23 places dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite, en alternance des deux côtés de la voirie, ont été matérialisées. En parallèle, le marquage a été repeint et des bornes lumineuses LED ont été intégrées au sol au niveau des passages piétons afin de sécuriser la traversée des écoliers. ●



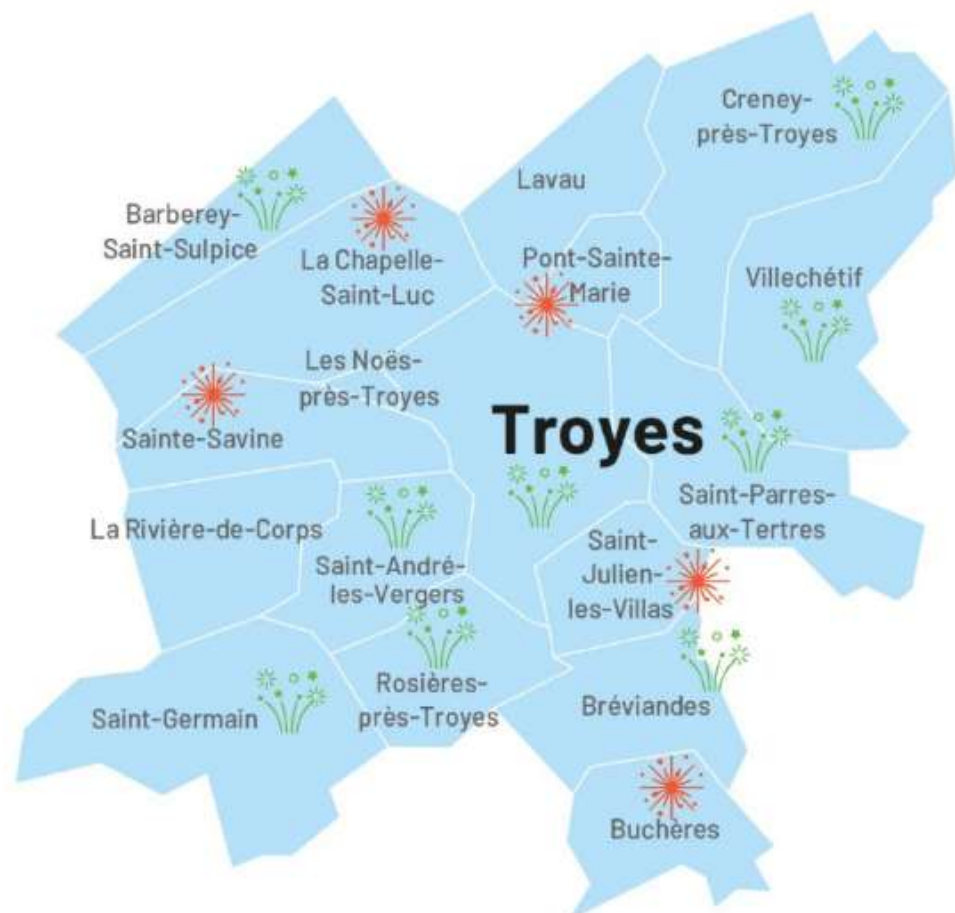
Les travaux de sécurisation ont commencé par la rue Narcisse-Hautelin, désormais limitée à 30 km/h.

Zone 30



Fête Nationale

Le programme des animations pour la Fête nationale



Dimanche 13 juillet

Pont-Sainte-Marie

- 16 h : fête foraine avec manèges, autos tamponneuses et snack.
- 19 h 30 : maquillage pour enfants.
- 22 h : retraite aux flambeaux (départ au stade).
- 22 h 30 : animations musicales.

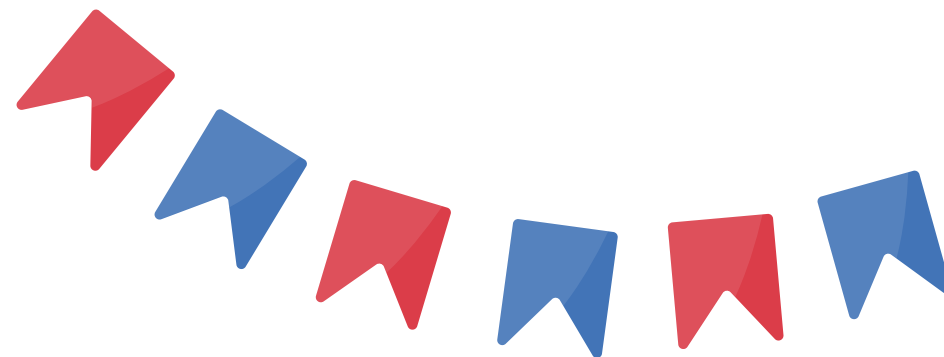
Lundi 14 juillet

Pont-Sainte-Marie

- 13 h 30 : tournoi de pétanque avec la Fanny Mariepontaine.
- 16 h : animations sportives ouvertes à tous, fête foraine et restauration.
- 17 h : maquillage pour enfants.
- 18 h 30 : cérémonie au monument aux morts.
- 19 h : apéritif offert par la Ville à la salle des fêtes.
- 19 h 30 : repas républicain dansant sur inscriptions (closes).
- 23 h : feu d'artifice
- 23 h 30 : soirée dansante ouverte à tous.

Fête Nationale

Le 14 Juillet en images



Saint-Germain. Annoncée pour 18 h à Saint-Germain, ce dimanche 13 juillet, Maëlys Ham, Miss Aube 2025, est arrivée exactement à l'heure dite dans la cour de l'école Jean-Monnet, où les animations avaient commencé en début d'après-midi. La jeune reine de beauté, élue à Rosières-près-Troyes en mai dernier, mais qui est germinoise, constituait un moment fort de ces célébrations patriotiques et populaires anticipées d'un jour. Tandis que tout autour de la cour, des participants étaient déjà attablés sous des barnums, que des enfants s'exerçaient au chamboule-tout et à des jeux de pêche, que sur le podium se préparait le jeu d'érudition musicale par équipes et par élimination, prévu pour un peu plus tard, que le food-truck et la friterie fonctionnaient déjà, des membres du conseil municipal et des bénévoles s'activaient pour parachever l'organisation de la fête, à laquelle l'ancien maire, Paul Gaillard, était venu rendre visite. Plus tard encore, avant la nuit puis avec la nuit, viendraient l'apéritif offert, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et enfin le bal.



Creney-près-Troyes. Tout était réuni pour que la Fête nationale soit belle et elle l'a été à Creney-près-Troyes. De nombreux habitants ont participé à la retraite aux flambeaux dimanche 13 juillet au soir. Et si quelques gouttes de pluie se sont invitées, elles n'ont pas troublé le bon déroulement des festivités : le feu d'artifice, préparé et tiré par les pompiers de la commune devant l'espace De Gaulle suivi du bal gratuit à la salle des fêtes. Le programme de la journée de lundi a rencontré le succès, grâce aux nombreux stands, animés par les associations cœurlequines. Chacun pouvait ainsi s'initier au basket, au tennis, ou jouer au chamboule-tout. Deux challenges multi-activité étaient organisés par la municipalité avec à la clé des bons d'achat chez les commerçants locaux. Un bal a terminé la soirée.



Pont-Sainte-Marie. La soirée du dimanche 13 juillet à Pont-Sainte-Marie a été marquée par la retraite aux flambeaux dans le centre-bourg et les animations musicales sur le stade Henri-Jacquot. Mais l'essentiel des festivités avait lieu le lendemain, avec le tournoi de pétanque de la Fanny maripontaine, les activités sportives, l'atelier de maquillage et la fête foraine. La soirée s'est poursuivie par un magnifique feu d'artifice attirant des centaines de personnes. Avec cette soirée estivale, beaucoup de participants sont restés à la fête foraine et ont partagé la piste de danse jusqu'à tard.



Sainte-Savine. Sainte-Savine a célébré la Fête Nationale avec éclat, lors d'une journée riche en émotions et en partage. Après la cérémonie qui a eu lieu le matin, place à une démonstration de twirling bâton, assurée par les jeunes sportives locales. Puis, la municipalité a accueilli les nouveaux habitants de la commune autour d'un pique-nique citoyen, pendant lequel chacun a pu échanger, partager et faire connaissance. À la tombée de la nuit, les festivités ont repris avec la retraite aux flambeaux, et le point d'orgue de cette journée mémorable fut le feu d'artifice tiré depuis le parc de La Noue-Lutel, un spectacle pyrotechnique grandiose.

Visite de l'église Notre-Dame de l'Assomption



Pont-Sainte-Marie

À la découverte de l'église grâce aux commentaires éclairés de Christian Coste

Faire (re)découvrir les trésors patrimoniaux de la commune, telle est l'une des missions que s'est fixées Christian Coste, délégué au patrimoine. Et parmi les joyaux de Pont-Sainte-Marie, l'église occupe une place centrale.

Érigée il y a 500 ans, l'église Notre-Dame-de-l'Assomption est un exemple parfait du « Beau XVI^e », période faste de la création artistique régionale. Classée Monument historique depuis le 16 février 1895, elle continue de fasciner les visiteurs par la finesse et la diversité de ses œuvres d'art.

Dès l'entrée, les stalles attirent l'attention. Leurs miséricordes (petites consoles) sculptées en bas-relief regorgent de symboles finement travaillés, reflets du talent des artisans d'autrefois. Un peu plus loin, un magnifique lutrin en fer forgé du XVIII^e siècle supporte un antiphonaire

(recueil de chants liturgiques) du XIX^e, invitant à pénétrer dans le chœur où trône un Christ en bois du XVI^e siècle, baigné par la lumière colorée de vitraux mêlant les époques, du XVI^e au XIX^e siècle.

Dentelle de pierre

Mais c'est peut-être le diptyque de l'autel de la Vierge qui suscite le plus d'émerveillement. Il présente des scènes d'une rareté exceptionnelle, ajoutant à la singularité du lieu. Autre élément marquant de la visite, la baie n°20. Ce vitrail, actuellement en restauration et exposé jusqu'en mars 2026 à la Cité du vitrail de Troyes, possède une histoire singulière et un intérêt patrimonial. La visite se conclut devant la majestueuse façade ouest, véritable chef-d'œuvre de dentelle de pierre.

Ce décor minéral impressionnant

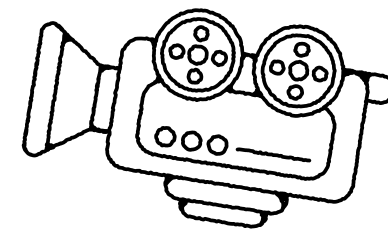


Les propos de Christian Coste ont captivé les visiteurs.

rappelle avec force la richesse patrimoniale de Pont-Sainte-Marie, que Christian Coste s'efforce de faire rayonner auprès du plus grand nombre. Lors de cette visite, les visiteurs étaient fascinés par les connaissances et l'érudition de leur guide sur la ville. ●



Cinéma en plein air ✨



Pont-Sainte-Marie

Après-midi ludique et soirée cinéma au stade Henri-Jacquot



une soirée dédiée aux enfants avec la projection du film d'animation « Migration ».

Vendredi, c'était l'effervescence sur le stade Henri-Jacquot de Pont-Sainte-Marie. Dans le cadre du Cinestival, cinéma en plein air, la Ligue de l'enseignement et l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) organisaient, avec la Ville, des activités ludiques et sportives à l'attention des jeunes maripontains. Structures gonflables, jeux

d'adresse et de renforcement musculaire, football sous forme ludique, un contre un pour marquer des buts, ont permis aux enfants de s'éclater sous l'œil vigilant des animateurs. Place ensuite au cinéma en plein air. Avant la projection, les organisateurs proposaient un blind test sur les musiques de films bien connus des enfants. À la nuit tombée, les spectateurs

ont pu visionner le film d'animation *Migration*. Grâce à une météo clémente et au choix du film suite à un vote en ligne, les spectateurs repartaient ravis de cette belle soirée estivale. ● D.C.



Arbres remarquables

« Arbres remarquables de l'Aube » a désormais son siège social à Pont-Sainte-Marie

Du fait de son engagement dans le développement durable et la biodiversité avec ses maisons et collectifs passifs, ses actions pour la protection de la nature, c'est tout naturellement que la Ville de Pont-Sainte-Marie accueille l'association Arbres remarquables de l'Aube, créée en novembre 2022 à l'initiative de Joël Gilbert, alors correspondant départemental de l'association nationale.

Lors de l'inauguration des lieux, Joël Gilbert, devenu président, entouré du maire Pascal Landréat, des élus municipaux et des nombreux bénévoles de l'association, a confirmé que cette association est la seule labellisée et structurée au niveau de la France, les autres départements accueillant des correspondants de l'association nationale.

« Une commune, un arbre »

Il a évoqué l'importance de son implantation communale au plus près des populations et son intérêt pour le territoire. Il a rappelé le rôle des bénévoles, « les sentinelles », avec le repérage et la vali-



Une partie des bénévoles autour du président Joël Gilbert.

dation des arbres pour l'inventaire participatif. Ce travail d'équipe et de fond se veut instructif, éducatif et social auprès des populations dans le but d'apprendre et sensibiliser.

« Une commune, un arbre » est le souhait de l'association, car actuellement seulement 35 % des communes auboisées sont pourvues. L'association constate une méconnaissance le long de la rivière Aube, d'où le besoin d'implication de bénévoles et d'élus. À noter qu'à Pont-Sainte-Marie, le tilleul du

parc Lebocey est labellisé « Arbre remarquable » depuis 2012.

De plus, à partir du jeudi 11 septembre, toutes les deux semaines, la Ville de Pont-Sainte-Marie sera la troisième commune du Grand Est à proposer des cours d'ornithologie avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), sur deux heures, à la ferme du Moulinet, à côté du parc Lebocey. ● Dominique Conversat

Pour tout contact ou prise de rendez-vous : Joël Gilbert, tél. 06 60 31 83 85. Site : arbresremarquablesaube.gogocarto.fr



Fin de saison l'Outil en Main

Pont-Sainte-Marie

Clap de fin de saison pour L'Outil en main



Enfants et bénévoles pour la photo souvenir de cette belle saison.

Une nouvelle année riche en découvertes et en partage s'est achevée fin juin pour la dizaine de jeunes fréquentant L'Outil en main de Pont-Sainte-Marie.

Dans le cadre bucolique du jardin de l'Ozeraie, le maire, Pascal Landréat, familles et bénévoles se sont réunis autour du président Chris-

tian Coste afin de remettre les certificats de participation aux enfants. Depuis septembre, âgés de 9 à 14 ans, ceux-ci se sont initiés aux métiers manuels et du patrimoine tels que la menuiserie, la couture, l'électricité, la mécanique, la cuisine, le fusing, l'émaillage... Le concept, initié en 1994 par la

troyenne Marie-Pascale Ragueveau dans sa volonté de transmettre le goût du geste, du travail bien fait et du respect du métier, est bien pérenne à Pont-Sainte-Marie. Cette saison, une quinzaine de bénévoles ont œuvré de concert lors d'ateliers dédiés.

Lors de cette symbolique cérémonie, les jeunes recevaient un certificat en reconnaissance de leur implication et leur sérieux. Pourtant, une ombre plane sur l'OEM maripontain car les bénévoles vieillissent et l'association peine à assurer certaines fonctions essentielles, telles les postes de secrétariat et comptabilité. Sans ce renouveau indispensable, L'Outil en main de Pont-Sainte-Marie pourrait être menacé. ●

Contact : christian.coste1@sfr.fr



Premier gala réussi pour le nouveau club de twirling bâton



Deux petites twirleuses très concentrées.

Pour sa première année d'existence (il a été créé en septembre 2024), le tout nouveau club de twirling bâton de Pont-Sainte-Marie organisait son gala de fin de saison le samedi 12 juillet au Cosac Robert-Royer. La présidente fondatrice, Myriam El Rharbi, accueillait le public venu en nombre par quelques mots de bienvenue. Elle présentait le club fort de 27 adhérents, allant de 5 à plus de 60 ans. Elle s'entourait des entraîneurs de gym (Gérard et Lila), de bâton (Anaïs, Tiffany, Sacha et elle-même), et de danse (avec Laurence), d'où un spectacle abouti mêlant les trois disciplines.

Une affiliation dès la saison prochaine

Inspiré de bandes originales de films de cinéma, l'enchaînement des huit chorégraphies du show réalisées par 13 athlètes enthousiasmait le public. À l'issue du spectacle, celui-ci était invité à la

kermesse avec jeux et restauration rapide.

La création de cette nouvelle association par Myriam vient du fait de sa participation au jeu télévisé « Pékin express » saison 18. Accompagnée de son grand-père Patrick, Myriam a sillonné durant trois semaines Indonésie et Malaisie. Dans ses bagages, elle emportait son bâton de twirling et ce dernier s'avérait un excellent moyen de communication et de découverte à partager avec la population ! D'où l'idée de l'appliquer à Pont-Sainte-Marie avec des gymnastes motivées et demandeuses.

À partir de la prochaine saison, le club s'affiliera à la fédération française sportive de twirling bâton afin de participer à des compétitions. ●

Plusieurs entraînements par semaine, ouverts aux filles et aux garçons : jeudi de 18 h à 20 h et de 20 h à 22 h pour les confirmés, samedi de 14 h à 17 h. Renseignements au 07 63 57 48 85.

Twirling Bâton



Gymnastique Volontaire



En image

Clap de fin de saison pour la gym volontaire

Pont-Sainte-Marie. La saison de l'association de gymnastique volontaire s'est achevée par une marche pour les adhérentes de la séance fitness. L'occasion de remercier officiellement l'animatrice Olympe car elle quitte l'association pour de nouvelles aventures. Concernant le Pilates, Jean-Baptiste a proposé une séance en extérieur pour clôturer cette saison sportive. La reprise des cours se fera le mardi 2 septembre pour la séance de fitness et le mercredi 10 septembre pour le Pilates. Informations : Ghislaine au 06 38 68 21 85, Sandra au 06 47 59 33 73 ou Laurence au 06 70 73 17 52.

Droit de réponse

Droit de réponse : Pascal Landréat s'exprime après l'arrêt de la cour d'appel

Le maire de Pont-Sainte-Marie, par l'exercice d'un droit de réponse, explique rompre un silence de plus de deux ans afin « d'éclaircir et de préciser des éléments qui lui apparaissent importants ».

Le maire de Pont-Sainte-Marie a souhaité s'exprimer après le jugement de la cour d'appel rendu il y a plus de deux mois. Son « droit de réponse », terme officiel, ne répond pas ou ne remet pas en cause nos articles. Il reprend d'ailleurs des éléments déjà publiés dans nos colonnes. Nous maintenons tout ce que nous avons écrit sur cette affaire.

« Par l'exercice d'un droit de réponse, je romps un silence de plus de deux ans afin d'éclaircir et de préciser des éléments qui m'apparaissent importants. Face aux poursuites judiciaires dont mon épouse et moi-même avons fait l'objet, pour détournement de biens publics et prise illégale d'intérêts, nous avons laissé la justice travailler. Le 13 mai dernier, la cour d'appel de Reims a rendu un arrêt définitif confirmant ainsi le jugement rendu par le tribunal de Troyes, que je partage avec vous. »



Le maire de Pont-Sainte-Marie a souhaité s'exprimer en exerçant son droit de réponse.

Relaxés du chef de détournements de fonds

« Sandrine Tournois a été innocentée et j'ai été innocenté des soi-disant détournements de fonds publics que nous avons toujours contestés. Je rappelle que Sandrine Tournois est fonctionnaire à la mairie de Pont-Sainte-Marie depuis 33 ans, donc bien avant ma dernière élection en 2001. Elle a toujours travaillé pour l'intérêt général et a évolué au sein de la mairie tout au long de sa carrière dans différents services conformément à la réglementation applicable. Tous deux avons été relaxés du chef de détournements de fonds publics. »

« La cour d'appel de Reims a retenu que : " La réalité des fonctions de direction et d'encadrement de Mme Sandrine Tournois n'est nullement contestée et elle n'exerçait pas un emploi fictif... Il convient de constater qu'aucun emploi fonctionnel de directrice générale adjointe n'a été créé au sein de la commune et Mme Sandrine Tournois n'a jamais été détachée dans cet emploi dans la mesure où elle « faisait fonction » de DGA... L'ensemble des sommes perçues par Mme Sandrine Tournois sont justifiées et peuvent se cumuler de sorte qu'il ne peut être reproché à M. Pascal Landréat en tant que maire de la commune et dépositaire des fonds, aucun détournement de fonds publics au préjudice de la commune. Par conséquent, Mme Tournois ne peut avoir recélé lesdites sommes. »

ment de fonds publics au préjudice de la commune. Par conséquent, Mme Tournois ne peut avoir recélé lesdites sommes. »

« La Ville n'a subi aucun préjudice »

« La seule condamnation me concerne et porte sur les conditions d'acquisition de détecteurs de CO₂ à la suite de l'épidémie de Covid-19. Je rappelle que la mairie avait fait l'achat de 24 détecteurs de CO₂ pour un coût de 3 362 €, après de la société Distrame dont j'étais le président. L'achat de ces détecteurs s'inscrivait dans un contexte très particulier de la pandémie du Covid-19, et était destiné aux écoles de la commune suite à la demande expresse du ministre de l'Éducation nationale et à la demande des syndicats. La société Distrame, dont ce n'était pas l'activité habituelle, avait d'ailleurs fourni de très nombreux établissements scolaires de l'agglomération troyenne. Devant l'ampleur de la demande, il était très difficile à l'époque de trouver des détecteurs de CO₂, tout comme il a été difficile de trouver des masques et du gel hydroalcoolique. La Ville n'a subi aucun préjudice à la suite de l'achat de ces détecteurs puisqu'elle a bénéficié d'une subvention de l'État d'un montant de 3 362 €. »

La cour d'appel de Reims a consi-

déré que : " La réalisation de cet achat nécessaire pour la commune n'empêche pas l'existence d'un intérêt de la part de Pascal Landréat, du fait de ses fonctions en lien avec Distrame, peu importe que l'intérêt, aussi minime soit-il, pris par le maire soit conforme à l'intérêt local. Compte tenu des éléments ci-dessus rappelés, des relaxes intervenues, des circonstances particulières de l'infraction commise en période exceptionnelle de pandémie et qui n'a entraîné aucun préjudice pour la commune, de la personnalité et de la situation personnelle de son auteur et de ses ressources et charges, la peine de 3 000 € d'amende avec sursis prononcée par les premiers juges qui apparaît adaptée et proportionnée sera confirmée. »

« Sur le principe, j'accepte cette décision même si je reste persuadé qu'il aurait été difficile de faire autrement sauf à ne pas donner satisfaction aux demandeurs qu'étaient l'État et les enseignants pour préserver la santé de nos enfants. Cette histoire étant terminée, je continue mon engagement à servir les habitants et à défendre les intérêts de la ville. » ●

Julien Chenut veut désormais s'engager à Troyes

Pont-Sainte-Marie. L'ancien adjoint du maire Pascal Landréat, passé dans l'opposition il y a un an, va aller au bout de son troisième mandat maripontain. Résidant désormais à Troyes, il ne s'interdit pas de s'y présenter, en particulier au sein de la majorité de François Baroin.



Après quinze ans à Pont-Sainte-Marie, Julien Chenut est prêt à s'engager à Troyes. Archives



Clément Battelier
Journaliste

cbattelier@lest-eclair.fr

Julien Chenut ne figurera sur aucune liste, en mars prochain, à l'occasion des élections municipales de Pont-Sainte-Marie. L'ancien adjoint au maire Pascal Landréat, devenu son seul opposant il y a un peu plus d'un an, va aller jusqu'au bout de son troisième mandat. Dans la commune maripontaine, il aura été élu pendant quinze ans,

dont dix en tant qu'adjoint. Pendant cette dernière année particulièrement particulière, l'élu maripontain estime avoir réussi à travailler malgré tout avec la majorité et surtout le maire, à travers des « échanges » et des « compromis ». Par exemple, sur la simplification administrative des demandes de subvention par les associations ou la masse salariale de la commune, où il évoque une récente baisse de 2 %. « Il faut encore la diminuer », juge-t-il, arguant qu'elle est supérieure à la moyenne des communes de la strate de Pont-Sainte-Marie. Et de proposer, notamment,

la piste des départs à la retraite à anticiper.

« Au coach de décider »

Car même sur le départ et alors même que la campagne des municipales n'est pas encore lancée, l'ex-adjoint a des propositions à faire entendre, notamment dans l'optique de réaliser des économies. La création d'un poste de directeur général des services pour, selon ses dires, avoir « une mairie apaisée » et une « direction structurée », avec une « réorganisation des services » à la clé. Julien Chenut plaide également en faveur du maintien des subventions aux associations, y compris celle pour le centre communal d'action sociale, ou de la mutualisation avec les voisins de Crenay et Lavau. Dans le dernier cas, il cite les cas du CCAS et du terrain de football synthétique, avec une « synergie » à trouver entre les clubs pour le second. Enfin, la digitalisation accélérée des services devrait « favoriser le travail des agents, leur donner moins d'administratif à faire ».

Sur les élections à venir à Pont-Sainte-Marie, Julien Chenut salue une « démarche positive » de la part du seul candidat pour l'instant en lice, Didier Freville. « Même si cela va être difficile pour lui » du fait de son manque d'expérience. « Je lui souhaite bonne chance s'il arrive à faire une liste. Trouver 29 personnes, c'est extrêmement compliqué ».

Quant au maire, il estime qu'il a tout de même fait du « bon boulot » et qu'après le jugement définitif de la cour d'appel de Reims (Marne), « qu'il faut respecter, la page est tournée ». En revanche, il égratigne le groupe des démissionnaires parti en

octobre 2022 qui, selon lui, « ne font que dénigrer ».

Pour autant, Julien Chenut, par ailleurs président du Comité du tourisme de la région de Troyes et du Mouvement européen de l'Aube, ne renonce pas à son engagement public. Résidant désormais à Troyes, il se dit prêt à travailler avec François Baroin et sa majorité municipale. « Avec mes deux autres fonctions, je

n'ai eu aucune difficulté à travailler avec la majorité. Mais un conseil municipal, c'est comme l'Équipe de France de football, c'est au coach de décider ». Si ce n'est pas un appel du pied... ●

***Pascal Landréat a été d'une part relaxé pour détournement de fonds publics et de l'autre condamné pour prise illégale d'intérêts.**

Pascal Landréat : « Je lui souhaite de s'épanouir là où il ira »

Interrogé sur le départ de son ancien compagnon de route, le maire Pascal Landréat lui souhaite « bonne continuation ». « Julien a intégré mon équipe très jeune, il avait 25 ans. Nous avons cheminé ensemble pendant de très longues années et il a pu avoir des responsabilités comme maire adjoint chargé de l'environnement, m'a également succédé à la tête du CTRT (Comité du tourisme de la région de Troyes, NDLR), lorsque j'ai arrêté la présidence. On peut dire qu'il a fait ses armes à Pont-Sainte-Marie. [...] Aujourd'hui, il fait le choix de quitter la ville et d'offrir ses compétences ailleurs. Je lui souhaite de s'épanouir là où il ira ».

Quant aux sujets communaux évoqués par Julien Chenut, le premier magistrat répond surtout sur le budget et le besoin d'économies à réaliser. « Je ne cache pas que 2025 est une année difficile. Cependant, la Ville maintient l'essentiel de ses engagements pris. Nous avons fait des économies notamment sur le personnel alors que nous subissons des augmentations qui ne sont pas de notre fait, via l'augmentation de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, le Smic ou le coût des assurances. Trois personnes partent à la retraite et ne sont pas remplacées et nous ne renouvelons pas deux contrats. La situation est tout de même kafkaïenne : on demande aux collectivités toujours plus et il faut réduire notre masse salariale ! Nos dépenses de personnel sont contenues et bien en dessous de la moyenne de notre strate (5 000 – 10 000 habitants). Elles représentaient 54 % de notre budget en 2024 et 53 % en 2025, alors que la moyenne nationale s'élève à 56,84 % ».

Quant à l'éventuel recrutement d'un directeur ou d'une directrice générale des services, « proposer d'embaucher un nouveau DGS alors qu'il nous est demandé de faire des économies de personnel n'est pas cohérent. J'ai fait le choix, depuis 2018, d'organiser l'ensemble des services sous la direction de deux agents professionnels, compétents et à l'écoute. L'ambiance dans les services de la mairie y est sereine. Je crois au management par la bienveillance. Je ne serai donc pas celui qui bouscule cet équilibre. »

Actualités Express

● Inscriptions au vide-greniers

Pont-Sainte-Marie. L'amicale des loisirs de Pont-Sainte-Marie organise son vide-greniers annuel le dimanche 7 septembre sur le stade Henri-Jacquot de 8 h à 18 h. Inscriptions lors de permanences tenues salle Pasteur, 4, rue Pasteur, uniquement les 19 juillet, 26 juillet et 2 août de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Prix : 10 euros les 5 m. Apportez une photocopie de votre pièce d'identité.

Une nuit émaillée d'incidents pour le 14 Juillet

Agglomération troyenne. Plusieurs individus ont lancé des engins incendiaires pour tenter de mettre le feu à l'antenne de police du quartier des Chartreux à Troyes. D'autres incidents ont eu lieu à La Chapelle-Saint-Luc et Pont-Sainte-Marie. Plusieurs gardes à vue étaient en cours mardi.

La fête du 14 juillet a été émaillée d'incidents dans l'agglomération troyenne.

Le poste de police nationale du quartier des Chartreux à Troyes a été la cible d'engins incendiaires lundi soir, vers 23 h. La façade du bâtiment a été noircie par les flammes. Un scooter et des poubelles ont également été brûlés à proximité. Selon nos informations, une petite dizaine de jeunes individus sont suspectés d'avoir commis ces dégradations. Quelques minutes auparavant, ces derniers ont disposé des barrières sur les routes qui traversent le quartier pour perturber l'arrivée des forces de l'ordre.

« Actes inacceptables »

Mardi matin, plusieurs habitants du quartier se sont arrêtés quelques instants pour observer les stigmates de la nuit et les pho-

tographier avec leur téléphone. « Il faudrait mettre ceux qui ont fait ça en prison ! Même s'ils sont mineurs ! » scandait une mère de famille, très agacée. « Les jeunes squattent le quartier tard le soir. Ils font du bruit mais si vous avez le malheur de leur dire quelque chose, c'est vous qui prenez », confie un locataire du quartier.

Le maire de Troyes, François Barroin, a réagi dans un communiqué : « Je condamne avec la plus grande fermeté ces intimidations organisées. Tout mon soutien aux forces de l'ordre qui étaient visées. Attaquer ceux qui nous protègent n'est pas tolérable. La police municipale et le centre de supervision urbain se sont mis à la disposition de la police nationale afin que le calme soit rétabli pour les habitants du quartier et que les auteurs de ces actes inacceptables et lâches puissent être retrouvés et sanction-

nés. » Troyes n'est pas la seule ville à avoir connu des dégradations. À Pont-Sainte-Marie, des attroupements, des tirs de mortiers et des poubelles enflammées ont été recensés.

Poubelles brûlées

Des incidents similaires ont éclaté à La Chapelle-Saint-Luc, opposant les forces de l'ordre à des groupes d'individus. Des poubelles ont notamment été incendiées sur la chaussée, près du petit centre commercial Le Cygne.

Sur sa page Facebook, la municipalité chapelaine a regretté que ces incidents nocturnes viennent gâcher les festivités de la journée « qui se sont déroulées dans une ambiance familiale et joyeuse ». Elle a dénoncé « des dégradations injustifiables et intolérables ».

Le maire, Olivier Girardin, a condamné « avec la plus grande fer-



Le commissariat des Chartreux avec les stigmates de l'attaque

meté tous les comportements qui viennent troubler l'ordre public, la quiétude des familles et porter atteinte aux biens communs. Il n'y a pas de petites dégradations. Aucune ne doit rester sans conséquence : une poubelle brûlée, c'est déjà un acte malveillant. »

Plusieurs interpellations

L'élu a assuré qu'il porterait plainte au nom de la Ville et a salué

« l'arrestation de huit individus grâce à l'intervention et à la qualité de la collaboration entre la police nationale et municipale ». Contacté, le parquet de Troyes a indiqué que plusieurs gardes à vue avaient été ouvertes mardi. « Les enquêtes sont en cours et se poursuivent. » ●

Ville de
PONT-SAINTE-MARIE

